



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LEMERCIER Myriam; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LORIGUET Alain; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; VIGNOT Anne; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre;

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François;

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 3.A Demande de subvention de l'association Radis'Co pour l'organisation d'une Disco-Soupe

3 A. DEMANDE D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES RADIS'CO POUR L'ORGANISATION D'UNE DISCO-SOUBE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-présidente

L'association bisontine « Les Radis'Co » organise depuis 2015 des « disco-soupes » afin de sensibiliser le grand public aux enjeux du gaspillage alimentaire et d'une consommation responsable. Pour sa 3^{ème} édition, l'association sollicite auprès du SYBERT une subvention de 340 €.

1. DESCRIPTION DU PROJET

L'association Les Radis'Co, née en 2014, a pour objectif la mise en œuvre d'actions de sensibilisation du grand public sur le gaspillage alimentaire. Son action phare est la disco-soupe, organisée à Besançon en 2015 et 2016 avec succès : plus de 500 participants à chaque fois.

Il s'agit d'un happening invitant le grand public à une séance festive d'épluchage de fruits et légumes disqualifiés ou invendus, dans le but de préparer une soupe dégustée ensuite par les participants.

Le déroulement de cette manifestation, prévue le dimanche 16 octobre, est le suivant :

- Avant la journée disco-soupe : récupération des fruits et légumes auprès des marchés et supermarchés (environ 200 kg à collecter)
- Stockage 2 jours dans les chambres froides de la Banque alimentaire du Doubs
- Préparation et distribution le jour de la Disco –soupe (cuisson assurée par l'association)

Au-delà de la sensibilisation des participants à l'épluchage, plusieurs ateliers seront proposés :

- Animation sur le compostage par Trivial Compost
- Atelier créatif pour les enfants à partir des épluchures ; atelier « épluch'cuisine »
- Espace information par l'association Radis-Co

Les résultats attendus pour cette manifestation sont les suivants :


- Nb de personnes ayant été informées (via ateliers, épluchage, découpe) > objectif = 400
- Nb de personnes ayant participé à la dégustation : objectif = 400
- Nb participants aux ateliers de sensibilisation : au moins 70
- Evènement relayé dans les médias (nb articles, émissions, ...)

2. BUDGET DE LA MANIFESTATION

Le budget global de la manifestation est évalué à 2 490 € (frais réels). L'association sollicite le SYBERT pour le versement d'une subvention de 340 €.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 340 € à l'association Les Radis'Co. Les crédits budgétaires nécessaires devront être inscrits à une prochaine décision budgétaire modificative.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016

Contrôle de légalité

